



Le développement économique des territoires

L'évaluation des politiques et des actions de développement économique

L'évaluation est au service de l'action : elle permet de piloter vos programmes d'actions, de les corriger et d'en améliorer la performance. Elle renforce votre management par projet.

La mise en œuvre d'une politique territoriale de développement économique mobilise des moyens humains et financiers importants avec des résultats pas toujours lisibles.

Comment estimer la réussite d'une politique de développement économique d'un territoire ? Comment évaluer les effets de chacune des actions menées ? Les résultats atteints sont-ils à la hauteur des objectifs initiaux et des moyens investis ? Aurait-il été atteint sans l'intervention de la collectivité ? Comment prendre en compte les autres facteurs qui influent sur la performance des interventions ?

En fin de compte, de quelle manière est-il possible d'améliorer l'action publique ?

Pour répondre à ces questions, nous proposons une méthode qui privilégie :

- une approche souple et légère
- une intervention circonscrite dans le temps
- l'écoute des acteurs concernés
- la coproduction collective de l'évaluation

Notre offre : l'évaluation des effets de vos interventions auprès des entreprises

Comment faire ?

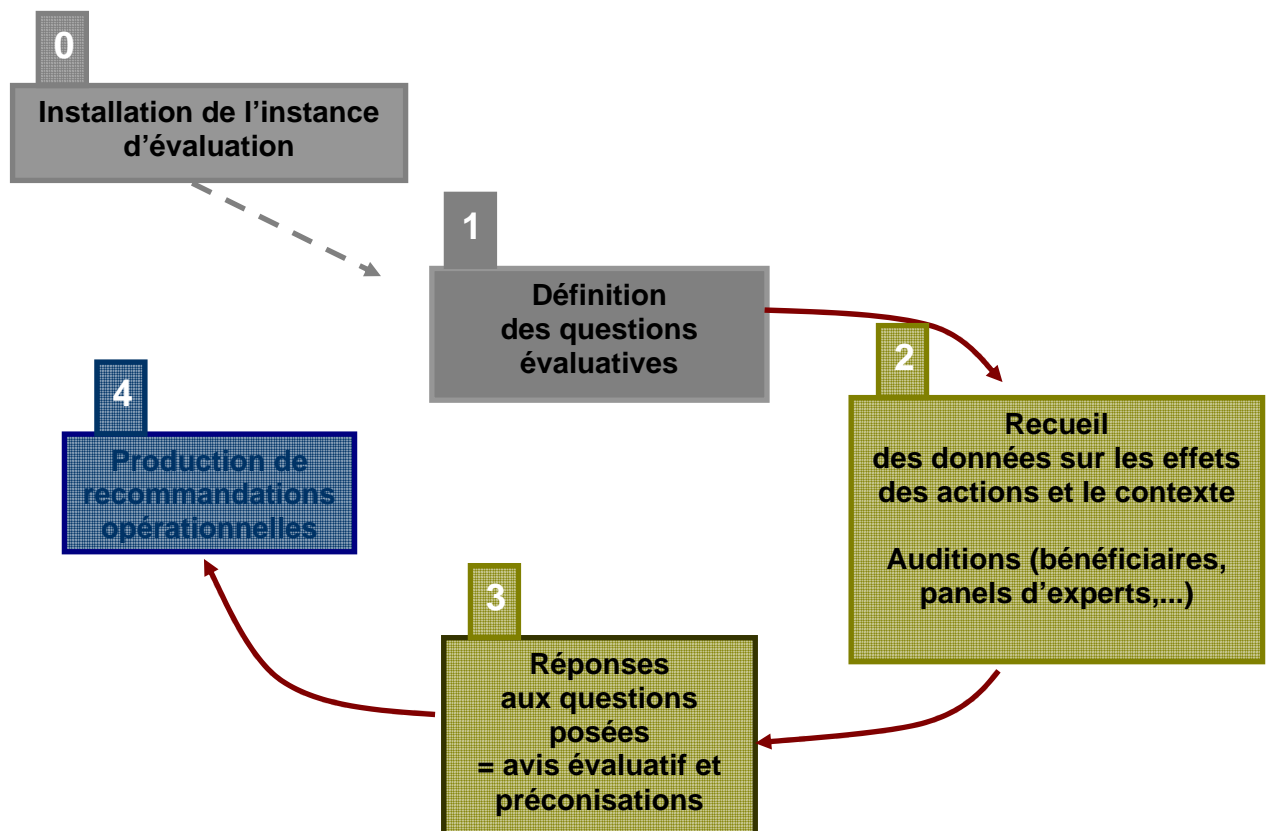
- Identifier les actions et les projets à évaluer
- Définir les questions évaluatives sur la base de vos questionnements
- Constituer un groupe d'évaluation avec des acteurs d'horizons différents : élus, techniciens, partenaires, bénéficiaires des actions (une dizaine)
- Réunir les données de suivi des actions et les données du contexte local
- Constituer un panel d'experts sur deux approches : territoriale et filières économiques

Les résultats

- un regard indépendant sur la situation économique de votre territoire, de la filière concernée,...
- une analyse des effets spécifiques de votre intervention
- des préconisations pour améliorer l'efficacité et l'efficience de votre politique (adaptation de la réponse apportée au regard de l'évolution du contexte local et international).

La méthode : trois temps

- **Premier temps** - Installation de l'instance d'évaluation et présentation des questions évaluatives
- **Deuxième temps** – Investigations quantitatives et qualitatives pour produire un avis évaluatif et des préconisations, grâce à la confrontation de différentes expertises.
- **Troisième temps** - Opérationnalisation des préconisations, à partir d'un séminaire collectif.



Nos interventions

- Assistance à la mise en place de la méthode d'évaluation
- Mise en place d'un outil de suivi des actions : indicateurs, tableaux de bord
- Expertise sur le territoire et le domaine visé par l'intervention de la collectivité
- Animation des séances d'évaluation
- Production de l'avis évaluatif
- Production de préconisations opérationnelles

Nos engagements

- Des méthodes s'appuyant sur des expertises pointues
- Des avis évaluatifs opérationnels

